

CAHIER DE RECOMMANDATIONS



- FEVRIER 1996 -

jean claude Pansier arhitecte dplg



L'AUBRAC, SES BURONS...

Présentation et caractéristiques architecturales

Lorsque le promeneur découvre l'Aubrac, il aperçoit les immenses pâturages, un habitat dispersé, à moitié enterré, interruptions vivantes à la monotonie du plateau.

Il s'agit des burons, bâtiments construits sur chaque « montagnes de traite » pour le logement du personnel de « l'estive » et pour la fabrication du fromage.

La haut, le mot « montagne » désigne à la fois la partie située à une altitude moyenne supérieure à 1 000 mètres et les pâturages qui entourent ces burons et sur lesquels les vaches vont en estive du 25 mai au 13 octobre. A chaque montagne est associé un ou plusieurs burons.

Il est souvent accompagné de bâtiments annexes, une porcherie ou quelquefois une étable, mais généralement le bâtiment principal, ou buron proprement dit, comprend :

1) - au rez-de-chaussée

- a) une grande salle commune, (exceptionnellement voûtée) avec cheminée, où l'on fabrique le fromage, où se préparent et se consomment les repas et où séjournent les hommes pendant la journée.
- b) une cave pour la conservation du fromage, (le plus souvent voûtée), et communiquant de l'intérieur avec la salle commune.
- 2) à l'étage, sur toute la longueur du bâtiment, un grenier sert à la fois de chambre à coucher au personnel et de réserve à foin pour les veaux.

Dessiné selon un plan rectangulaire, il est presque toujours construit, non pas sur un terrain plat, mais dans un replis de terrain ou adossé à une butte. Cette disposition permet à la cave d'être en grande partie enterrée, tout en étant de plain pied avec la salle commune, soit dans son prolongement, soit perpendiculairement. Quand le terrain est sensiblement plat, un talus est créé artificiellement pour obtenir cet effet Il arrive aussi que quelques arbres aient été plantés autour du buron (hêtres). En outre, l'orientation est choisie telle que la cave se situe au nord ou plus souvent encore au nord-est du bâtiment.

Les angles des murs dont l'épaisseur varie entre 60 et 80 cm sont toujours soigneusement appareillés.

Murs et ouvertures

La porte d'entrée et un ou deux fenestrous sont les seules ouvertures du buron.

La porte d'entrée est située sur le mur pignon quand le buron est orienté dans le sens de la pente.

Les ouvertures qui sont toujours de dimensions modestes assurent à la fois l'éclairage et la ventilation , mais seule la pièce d'habitation ou fromagerie est éclairée. Les encadrements sont en pierres taillées, le linteau de la porte est quelquefois marqué de sa date de construction. Les portes sont pleines et faites de planches croisées et cloutées.

Couverture

Les toitures sont en schiste (lauzes), du moins celles qui n'ont pas dû être refaites récemment. Elles ont le plus souvent deux versants, mais peuvent être accompagnées de petites croupes.

Le toit pentu est à deux eaux. La cheminée est axée, ou non, assurant une symétrie ou dissymétrie des deux pans de la toiture. Les burons les plus anciens sont couverts en très grosses lauzes.

Plan intérieur

La première pièce présente quelquefois, à 1,50 mètres du sol, les traces d'un ancien plancher. Les buronniers se ménageaient ainsi un endroit plus sec à mi-hauteur, le sol dallé restant toujours humide. L'écoulement des eaux sales est obtenu grâce à une faible pente en direction de la porte.

Cette pièce présente presque invariablement la même disposition. Une cheminée de dimension modeste occupe le mur pignon. Légèrement décalée sur le côté, elle s'encastre dans l'épaisseur du mur. Devant ou à côté de celle-ci, un espace est ainsi réservé à la vie domestique.

Les lits rustiques s'alignaient le long du mur. Tandis que le reste de la pièce est destiné à l'activité productive du buron.

Opposée au mur pignon, dans l'épaisseur de ce refend, s'ouvre la porte de la cave. Cette pièce, plus petite, est souvent voûtée et enterrée pour obtenir une température fraîche et constante.

Au dessus de ces deux pièces se trouve la grange pour le foin. On y accède directement de l'extérieur ; soit de plain pied, soit par un « montado » ou « montadou ».

• Eléments indépendants

Des annexes au buron viennent compléter cet ensemble.

Le « védélat » implanté perpendiculairement au buron se présente comme une grande étable. Le rez-de-chaussée abrite les veaux, l'étage permettant d'entreposer un peu de foin. Cette disposition en équerre permet de ménager un petit enclos complété par des murets de pierres sèches.

La porcherie ou loge à porcs est indépendante et le plus souvent à une certaine distance.

Conclusion

Pour réhabiliter un buron et le rendre habitable, la meilleure restauration reste évidemment celle qui ne se voit pas.

Il est recommandé de prendre son temps et de s'imprégner de l'ambiance de l'Aubrac. On ne peut pas, et il ne faut pas chercher à travailler en restauration de la même façon qu'en construction neuve. La modération, la modestie et l'humilité sont toujours les garanties d'un comportement adapté au caractère particulier de ce pays.

On peut toujours introduire les éléments de confort actuel sans nuire à l'ensemble du buron.

L'agencement intérieur fera preuve quant à lui du maximum d'effort d'imagination possible en sachant toutefois, qu'il devra s'adapter aux contraintes de surfaces, d'éclairement, de climat et d'isolement propre à cette région. Séjourner dans un buron isolé peut être un projet passionnant à condition d'en avoir évalué toutes les conséquences et accepté les contraintes.

L'argent s'il est nécessaire, doit permettre d'exécuter les travaux, et non pas les conditionner pour en faire trop ou trop peu.

A l'évidence le volume d'un buron est toujours d'une grande simplicité.

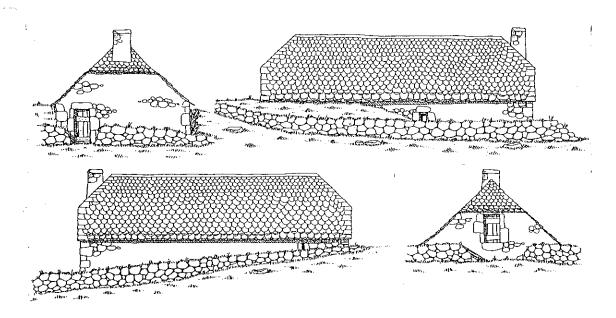
De proportion allongée, ses dimensions dépassent rarement 15 m dans sa longueur, pour 7 à 8 m en largeur, et sont à rapprocher de la taille des pâtures alentours, et donc du nombre de bovins.

Ceux de l'Aubrac Lozérien ont été construits pour être généralement utilisés par 3 hommes (soit environ 70 bêtes).

Lors d'une restauration, et malgré le changement de « destination », il est fortement recommandé de ne pas transformer la volumétrie d'origine.

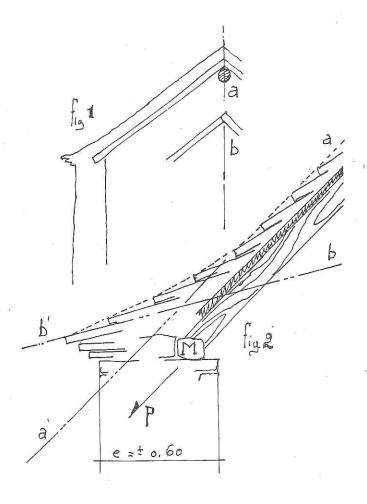
Dans le cas contraire, tout agrandissement ou modification de façade devrait être l'objet du recours à un homme de l'art (maître d'oeuvre ou architecte), susceptible de traiter ce problème sans altérer la qualité du bâtiment initial.

L'adaptation à un programme autre que celui pour lequel il a été construit, devra se faire par des astuces d'agencement intérieur pouvant être à la fois rationnel et offrir des prestations de confort actuel.





Fiche B CHARPENTE et COUVERTURE





La charpente

Deux grandes familles de charpentes sont rencontrées :

- 1) de type traditionnel avec fermes rapprochées et entrait retroussée, quelquefois accompagnées de poinçons,
- 2) de type fermettes avec une succession d'arbalétriers chevillés, servant dans tous les cas de chevronnage.

Les deux formes de charpente permettent dans tous les cas une bonne utilisation du volume sans aucune modification.

Il est recommandé de repérer les fuites éventuelles de la couverture pour vérifier si le bois n'a pas été exposé aux intempéries à ces endroits là. Auquel cas, il peut être indispensable d'effectuer un travail de reprise en sous-oeuvre, avec changement des pièces affectées (travail toujours délicat au droit des assemblages si la couverture n'est pas entièrement démontée).

La couverture

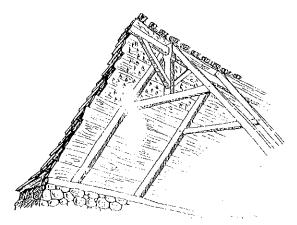
Toujours préférer une réfection de toiture à l'identique avec la conservation du coyau (voir croquis ci-dessous), qui reste un élément important de l'architecture traditionnelle de nos régions, y compris celle de l'Aubrac.

Dans la mesure où la sablière est à l'intérieur d'un mur de grande épaisseur, il convient de rattraper cette épaisseur par ce procédé astucieux et harmonieux à la fois :

- l'étanchéité des lauzes de bas de toit est meilleure grâce au pincement dû au changement de pente, et elles reposent directement sur la maçonnerie du mur, posées à bain de mortier, donc en homogénéité complète avec celuici.

Ne jamais faire de débord de toit en pignon

Nota: même dans le cas d'une réfection en Red Cedar (matériau de substitution envisageable pour son aspect et ses qualités), on peut conserver ce trait d'architecture qui illustrerait parfaitement l'adaptation des réponses de l'architecture vernaculaire à des conditions particulières.



Charpente de type traditionnel avec poinçon et entrait retroussée



Fiche C CREER OU AGRANDIR UNE OUVERTURE





Le buron d'Aubrac étant par nature un bâtiment peu ouvert, il peut être indispensable pour le rendre habitable, de créer quelques percements supplémentaires.

Dans ce cas, ils devront toujours être de dimensions modestes, sauf s'ils font l'objet d'une recherche architecturale particulière nécessitant beaucoup de sensibilité et réalisée par un homme de l'art.

Il est préférable de percer le mur gouttereau qui comporte déjà des ouvertures, et ne jamais dépasser les dimensions des fenêtre existantes, (dans la plupart des cas il parait peu vraisemblable de pouvoir créer plus d'une fenêtre sur la façade d'un buron), par contre, il est possible d'envisager un ou plusieurs fenestrous y compris sur les pignons.

Ne pas écarter à priori, la possibilité de créer des percements sans châssis, à vitrage fixe et scellé dans l'épaisseur du mur.

Dans tous les cas, il est indispensable de positionner le plan du vitrage à 0.20 m environ du nu extérieur de la maçonnerie (voir croquis).

Ne pas élargir les ouvertures existantes. Les encadrements seront faits en pierres de récupération.

Généralement les burons n'ont pas de volet :

La protection contre le vol sera plutôt réalisée par des barreaux droits verticaux (jamais de formes hispanisantes ou dites rustiques).

Envisager des volets intérieurs.

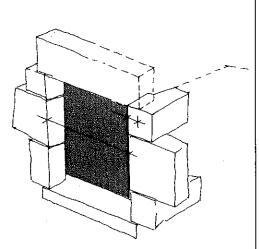
Si des châssis de toit sont nécessaires pour éclairer les combles, ces derniers seront choisis dans les plus petites dimensions du fabricant.

ENCADREMENT DE FENETRE Jambage appareillé et linteau chargé

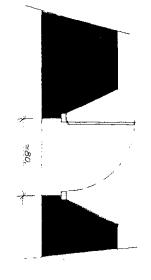


la dernière pierre s'ancre dans l'épaisseur du mur

<u>PIERRE EN CARREAU</u> assure le croisement. Ancrage en parement du mur



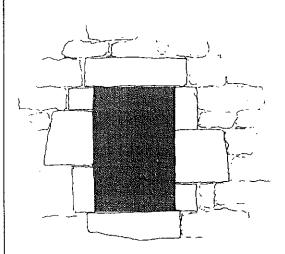
BOUTISSEAncrage en profondeur du mur



Partout, et de tous temps, on a situé les menuiseries au plus près du nu des façades, pour assurer l'approche de l'extérieur à partir de l'intérieur.

L'embrasement augmente :

- a) l'absorption des vantaux
- b) l'aisance d'approche de l'exté- rieur (portes ou fenêtres)
- c) La diffusion de la lumière



En général la pierre des linteaux ne supporte pas un franchis- sement (a) supérieur de 70 à 90 cm.

La pierre ne résiste pas à la flexion, elle ne doit pas être encastrée dans la maçonnerie, mais seulement s'appuyer sur un minimum (b) de 5 à 10 cm.



Fiche D REPRENDRE EN SOUS-OEUVRE DES MURS EXISTANTS





Toujours utiliser les matériaux locaux.

Eviter d'utiliser le mortier de ciment dans un mur bâti à la chaux, la reprise ayant tendance à se désolidariser du reste de la maçonnerie.

Rester très vigilant sur l'alternance de la rupture des joints de l'appareil.

Si nécessaire, pour des raisons d'étanchéité, le rejointoiement sera fait avec un mortier à base de :

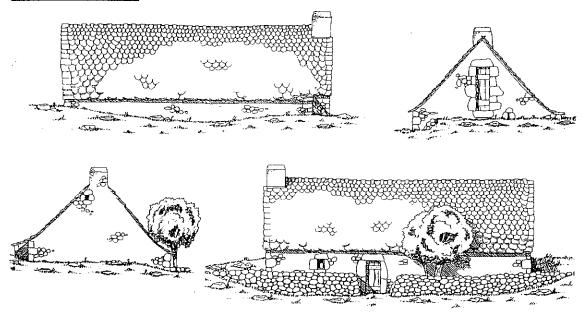
- Chaux Aérienne Eteinte pour le Bâtiment (C.A.E.B) Norme N.F.P. 15510 additionné de
- Chaux Hydraulique Naturelle (XHN) Norme N.F.P. 15310 ou de
- Chaux Hydraulique Artificielle (XHA) Norme N.F.P. 15312

avec du sable de carrière local (sable d'Usanges), celui-ci utilisé dans les proportions ci-après donnera sa teinte à l'enduit.

DOSAGES QUE NOUS VOUS PROPOSONS

OUVRAGE .	PROPORTIONS EN SEAUX					épaisseur en mm
	C.A.E.B.	ciment	XHA/XHN	sable	autres	
Rejointolement de pierre (en 2 couches si l'épaisseur à mettre en oeuvre est supérieure à 20 mm)						
1 ^{ère} couche	1		1	5		15 à 25
2 ^è couche	2		1	7 à 9		7 à 10

<u>Ne jamais marquer les joints en creux, mais beurrer au nu de la façade en « pierres vues ».</u>





Fiche E REMONTER UNE SOUCHE DE CHEMINEE





La plupart des burons possèdent une cheminée qu'il peut être utile et agréable de faire fonctionner.

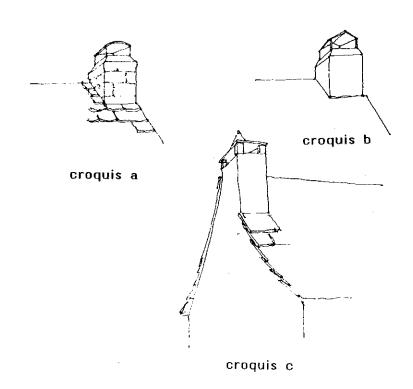
Si celui que vous souhaitez réhabiliter n'en possède pas il est tout à fait possible d'en créer une sous certaines conditions.

Il s'agira en premier lieu de respecter impérativement les règles de l'art, notamment les proportions entre les dimensions du foyer, le volume de la pièce et la longueur du conduit.

La souche sera toujours faite en maçonnerie de pierres autour des boisseaux, et son couronnement toujours très simple, peut être envisagé en métal ployé sous une des 2 formes ci-dessous (croquis a ou b).

Dans la plupart des cas, il ne semble pas judicieux d'utiliser le couronnement traditionnel lozérien, les burons n'en ayant jamais eu semble t-il, cependant, si les dimensions du bâtiment le permettent, c'est-à-dire s'il est suffisamment grand pour cela, on peut envisager cette solution, qui est réalisée à partir d'une grande lauze épaisse et choisie avec soin, posée sur quatre pierres d'angle et chargée par une pierre légèrement conique (croquis c).

Tout autre couronnement est à exclure.







Fiche F LES V.R.D. et LES ABORDS





Accès

Eviter d'enrober le chemin d'accès.

Prévoir un engin de déneigement léger pour les périodes hivernales.

◆ Alimentation E.D.F. et P.T.T.

Prévoir l'enfouissement du réseau d'alimentation E.D.F. et P.T.T. à partir du réseau public.

Assainissement

Aucun problème à priori, cependant l'assainissement se faisant à une altitude supérieure à 1 000 m et sur une arène granitique ou basaltique, prévoir le linéaire de drain en conséquence.

• Aménagement des abords

Ne prévoir aucun aménagement particulier à l'exception d'un bouquet d'arbres feuillus de haute tige (Frênes essentiellement), planté aux abords du bâtiment, à une dizaine de mètres environ.

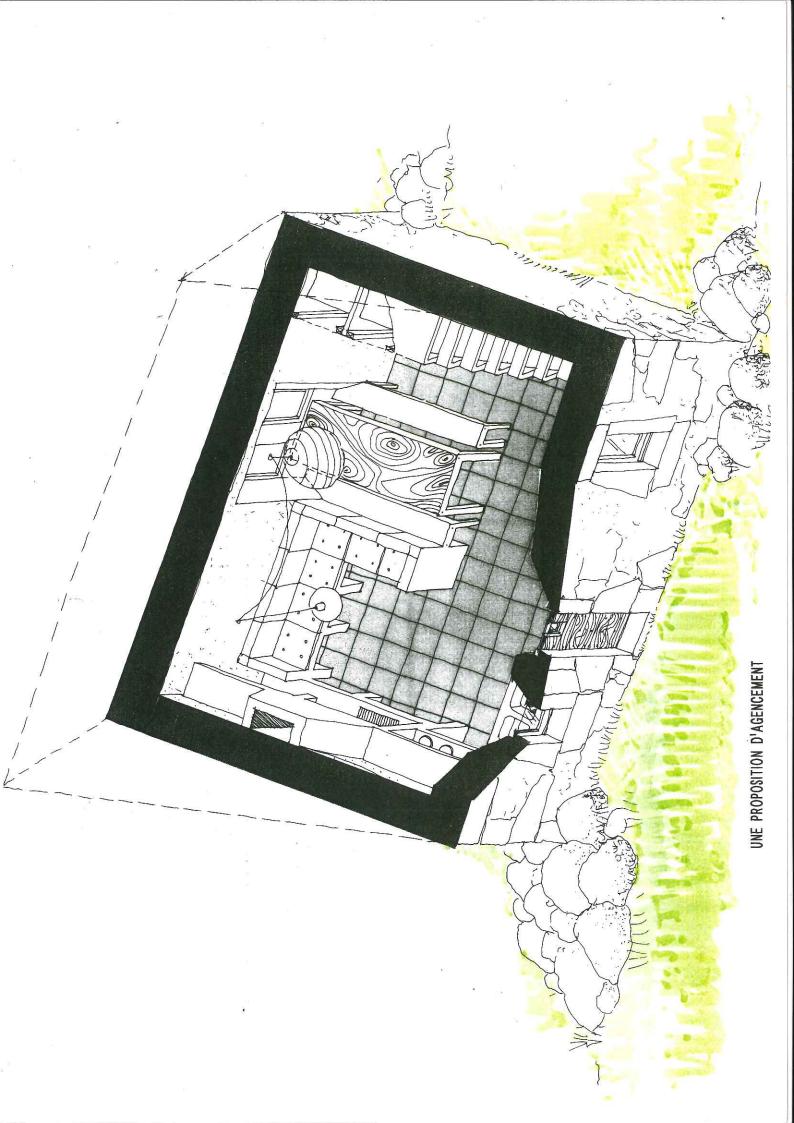
- Eviter les dallages trop bien nettoyés ou trop importants en surface.
- Toujours permettre à l'herbe de pousser entre les joints.
- Un bouquet de Lilas pourra égayer la façade au printemps.

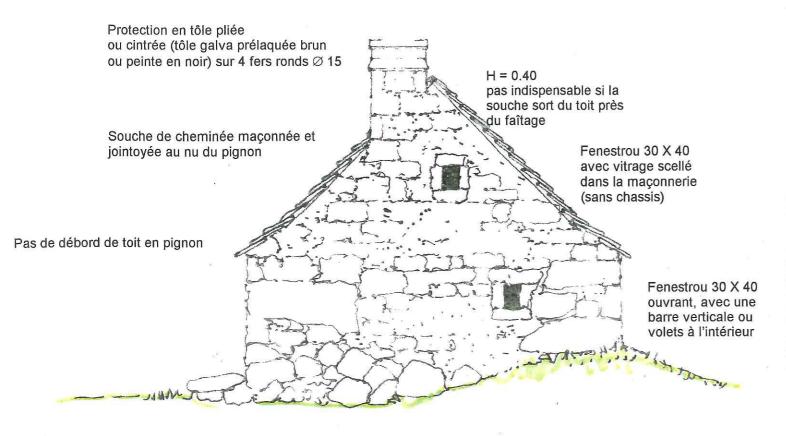
• Relever un muret

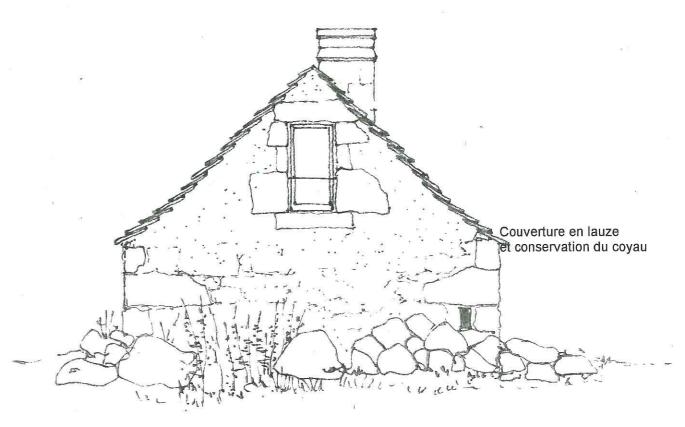
L'Aubrac étant un plateau, il n'existe pas de mur de soutènement, les seuls murets existants servent de limite à des parcelles et sont exécutés en blocs de basalte ou granite suivant le lieu.

Cependant, il peut être intéressant, aux abords du buron, de remonter un muret. Dans ce cas, celui-ci sera toujours réalisé avec de matériaux pris sur place et mis en oeuvre selon la technique de « pierres sèches », il ne dépassera pas 1 m de haut. En aucun cas il devra être surmonté de grille, ou accompagné de poteaux (en roche synthétique, en béton ou en bois).

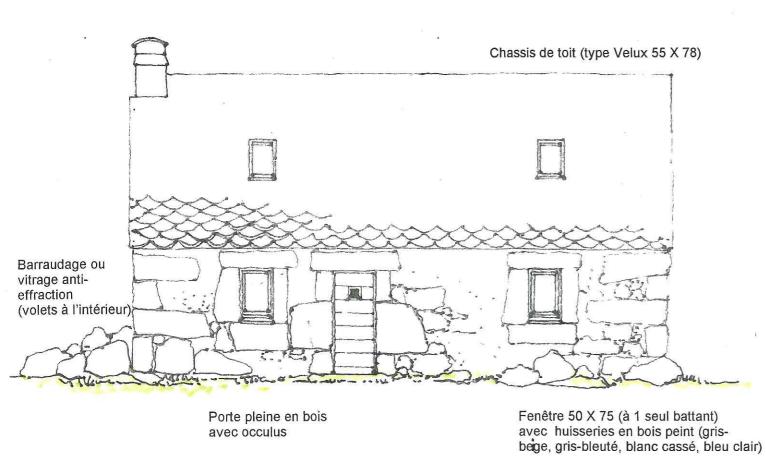
Ne pas envisager de portail.







PIGNON SUD PIGNON NORD



FACADE

EST

avec occulus

